

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

LA SAINTE FAMILLE

Nous ne voulons pas laisser passer la fête de la Ste Famille, que nous célébrons dimanche prochain, sans dire un mot de " l'Association en l'honneur de la Sainte Famille " que Léon XIII a bénie et encouragée en décembre dernier.

L'association a pour but de renouveler la société par la sanctification des foyers domestiques. Elle fut fondée en 1861 par le P. Francoz, S. J.; approuvée par un bref de Pie IX en 1870; enrichie d'indulgences, et n'a cessé depuis de se développer.

La pratique essentielle de l'association et suffisante pour gagner les indulgences, consiste à faire chaque jour en famille au moins la prière du soir, devant l'image de la Sainte Famille, et à terminer la prière par cette invocation qui porte 200 jours d'indulgences: " O Jésus, Marie, Joseph, éclairez-nous, secourez-nous, sauvez-nous!" Les associés sont invités à faire quelquefois durant l'année, devant le tableau, une consécration de leur famille à la S. Famille, en se servant de la formule composée par Léon XIII.

Il a été donné à l'association un cardinal protecteur, et depuis lors elle a sa direction supérieure à Rome. Cependant elle conserve son siège principal dans la maison de Lorette, choix qui a été confirmé, le 15 juillet 1877, par un décret de l'évêque de Lorette. Ainsi toutes les familles vont s'unir en quelque sorte dans la maison même qu'habitait autrefois la plus sainte des familles.

L'association s'établit dans chaque famille en particulier par l'installation de l'image de la sainte Famille. Tous les membres de la maison participent aux avantages, lorsqu'au moins deux ou trois d'entr'eux sont fidèles à la pratique de la prière du soir. Dans les paroisses, l'œuvre peut être fondée par l'initiative du curé.